Montreuil, le 9 juillet 2019

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr
M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
Courriel : sp.semacp@cabinets.finances.gouv.fr
Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

N/Réf : BT/AM
N°144 – 20190709

**Objet : Préavis de grève pour le mercredi 17 juillet 2019 de 0 h à 24 h**

Madame et Messieurs les Ministres,

Suite à la CMP du 4 juillet, la version finale du projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique » va être soumise au vote de l'Assemblée nationale le 17 juillet.

À l'inverse des propositions portées par les Organisations syndicales, représentantes des agent.e.s, ce projet de loi remet profondément en cause la Fonction publique et notamment son versant territorial :

- Extension du recrutement contractuel ;
- Développement de l'individualisation des rémunérations, des logiques de concurrence entre agents et d'une conception des missions centrées sur des objectifs quantifiables au détriment de la qualité du Service public ;
- Affaiblissement des organismes de représentation des personnels ;
- Suppression des CHSCT ;
- Réduction du droit de grève des agents territoriaux ;
- Suppression de l'instance de recours disciplinaire dans la Fonction publique territoriale ;
- Financement de l'apprentissage dans les collectivités par le CNFPT ;
- Instauration d'un devoir de réserve ;
- Remise en cause des accords locaux sur le temps de travail.

Jamais les garanties individuelles et collectives des agents n'ont été autant remises en cause, jamais le déni de démocratie sociale n'a été aussi fort. Le « rendez-vous salarial » du 2 juillet où, à aucun moment, le dégel du point d'indice n'a pu être évoqué en est aussi l'illustration.

À l'inverse des politiques et projets néfastes du gouvernement, nous revendiquons :

- Le retrait du projet de loi Fonction publique ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques ;

… / …

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.cgtservicespublics.fr - email : fdsp@cgt.fr

Personnel actif et retraité des communes, départements, régions, intercommunalités, services départementaux d'incendie et de secours, du logement social, du secteur privé de l'eau et de la thanatologie

- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulu par le gouvernement ;
- Le rétablissement de l'Impôt sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des Services publics, la réouverture de Services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des Services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine.

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour le mercredi 17 juillet 2019** pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction publique territoriale et pour les salarié.e.s relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT

Secrétaire général